

REGLEMENT PARTICULIER RALLYES

35^{ème} rallye régional PEA du 14 JUILLET

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	lundi 29 MAI 2017
Ouverture des engagements :	lundi 29 MAI 2017
Clôture des engagements :	lundi 3 JUILLET 2017 à minuit
Parution du road-book :	samedi 8 JUILLET 2017
Dates et heures des reconnaissances :	samedi 8 JUILLET 2017 de 9 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 dimanche 9 JUILLET 2017 de 9 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 jeudi 13 JUILLET 2017 de 9 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Vérifications des documents et des voitures le :	jeudi 13 JUILLET 2017 de 16h30 à 21h30
Lieu :	Avenue du Breuchin, derrière la Mairie à RADDON
Heure de mise en place du parc de départ le :	jeudi 13 JUILLET 2017 à 16h00
Lieu :	Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, Avenue du Breuchin à RADDON ET CHAPENDU
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :	jeudi 13 JUILLET 2017 à 19h00
Lieu :	préau de l'école, derrière la Mairie de RADDON
Publication des équipages admis au départ le :	jeudi 13 JUILLET 2017 à 21h45
Lieu :	place de la Mairie, à RADDON ET CHAPENDU
Publication des heures et ordres de départ le :	jeudi 13 JUILLET 2017 à 21h45
Lieu :	place de la Mairie, à RADDON ET CHAPENDU
Briefing des pilotes prioritaires le :	écrit distribué aux vérifications administratives
Vendredi 14 juillet 2017 à 8h00	Départ de : parc fermé, CH Place de la Mairie de RADDON
Vendredi 14 juillet 2017 à 16h34	Arrivée : parc fermé, Place de la Mairie de RADDON
Vérification finale le :	vendredi 14 JUILLET 2017
Lieu :	Garage FORD DORMOY à FROIDECONCHE
Publication des résultats du rallye le :	vendredi 14 JUILLET 2017 30' après l'entrée du dernier concurrent en parc fermé
Lieu :	parc fermé, Place de la Mairie de RADDON
Remise des prix le :	vendredi 14 JUILLET 2017 à 19h30
Lieu :	Place de la Mairie à RADDON ET CHAPENDU

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Luronne organise en qualité d'organisateur administratif et technique avec le concours de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil (CCPLx) et de la ville de RADDON, sous le patronage du Conseil Départemental de la HAUTE-SAONE, ainsi que des municipalités traversées, un rallye automobile dénommé : **35^{ème} rallye régional PEA du 14 JUILLET**.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté le 24/04/2017 sous le numéro 45/403

Comité d'Organisation

Président : Michel MAUVAIS
Membres : Comité directeur de l'ASA Luronne
Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA Luronne, 1 Rue général LECLERC 70000 NAVENNE
Téléphone : 03.84.75.78.42
Fax : 09.71.70.68.60
Permanence du Rallye : Préau de l'école, derrière la Mairie
Lieu, date, horaire : 70280 RADDON ET CHAPENDU
vendredi 14 JUILLET 2017 de 6h30 à 20h00

Organisateur technique

Nom : ASA Luronne
Adresse : 1 Rue général LECLERC 70000 NAVENNE

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :

		Claude CONDAMIN	licence 0314/122813
		Gérard SIMON	licence 0419/12017
		Jean-Pierre SIMON	licence 0409/2746
Directeur de Course :	au PC	Hubert BENOIT	licence 0411/3617
Directeurs de Course Adjoints :	adjoint au D/C au PC	Daniel BLANQUIN	licence 0308/1941
	Voiture tricolore	Michel PISSARD	licence 0409/5461
	Voiture damier	Claude PETOT	licence 0409/3614
	ES 1 au PC	Denis DUROC	licence 0411/147050
	ES 2 au PC	Jean-Christophe OUDIN	licence 0204/236865
	ES 1	Thierry COURANT	licence 0409/16140
	ES 1 adjoint	David POUPON	licence 0413/36906
	ES 2	Gérard FINQUEL	licence 0405/1913
	ES 2 adjoint	Régis BOITEUX	licence 0411/11046
Médecin Chef :		Docteur Eliane BRETL	
Commissaires Techniques responsable :		Claude CUENOT	licence 0405/4454
Commissaires Techniques :		André LALLEMAND	licence 0411/55989
		Raphaël PELLICCIA	licence 0421/214364
		Serge BULLIER	licence 0409/19678
		Emile TENA	licence 0305/124058
		Laurent QUERY	licence 0412/212893
		Jean-Louis REVERCHON	licence 0421/6835
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :		Monique FRANCE	licence 0409/29181
		Elisabeth LOUIS	licence 0313/1287
Chargés des relations avec la presse :		Pascal ROY	licence 0409/6829
Chargée des commissaires		Sandrine ULRICH	licence 0409/238005

NB : les Commissaires Sportifs seront au nombre de trois ou cinq dans tous les rallyes.

1.2P. ELIGIBILITE

Le 35^{ème} rallye régional du 14 JUILLET compte pour la coupe de France des rallyes 2017, les challenges de la ligue BFC 2017, les challenges STPI-PRE-SEROUX, VED et ASA LURONNE 2017.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés trouveront sur le site de l'ASA la liste des engagés avec les heures de convocations aux vérifications administratives et techniques qui auront lieu le : jeudi 13 JUILLET 2017 de 16h30 à 21h30 au préau de l'école, derrière la Mairie de RADDON ET CHAPENDU.

Les vérifications finales seront effectuées : garage FORD DORMOY à FROIDECONCHE.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 35^{ème} rallye régional du 14 JUILLET doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 4 JUILLET 2017.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- | | |
|---|-------|
| ▪ avec la publicité facultative des organisateurs : | 310 € |
| ▪ avec la publicité facultative des organisateurs (1 membre ASA) : | 290 € |
| ▪ avec la publicité facultative des organisateurs (2 membres ASA) : | 265 € |
| ▪ sans la publicité facultative des organisateurs : | 620 € |

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée suivant le détail présent dans le road book, lotissement du gymnase et rue du tissage à RADDON ET CHAPENDU.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative ou seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 35^{ème} rallye régional PEA du 14 JUILLET représente un parcours de 125,4 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,6 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1-3-5-7 : la Grange de 4,1 km.

ES 2-4-6-8 : la Corbière de 9,1 km.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le : samedi 8 JUILLET 2017 de 9 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
dimanche 9 JUILLET 2017 de 9 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
vendredi 13 JUILLET 2017 de 9 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange
- Chef de poste : chasuble orange barrée

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

a) - Prix en espèces :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
SCRATCH	300€	200€	100€
GROUPES	100€	60€	30€
CLASSES			
+ de 10 partants	270€	170€	110€
8 à 10 partants	270€	170€	80€
1 à 7 partants	270€		
EQUIPAGE 100% FEMININ	200€	Moins de 3 partants 50%	

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N, FN, A, FA, F2000, FRC, R, GT de Série 2 roues motrices.

Dans le cas d'un nombre de partants dans le groupe inférieur à 10, les prix du groupe seront divisés par 2.

b) - Autres récompenses :

Le premier équipage exclusivement féminin recevra la Coupe des Dames.

Il sera également attribué de nombreuses coupes.

Le copilote de chaque équipage vainqueur de classe recevra une coupe.

Trois commissaires seront récompensés par tirage au sort (coupes).

La remise des prix se déroulera le vendredi 14 JUILLET 2017, Place de la Mairie ou au préau de l'école en cas de pluie, à RADDON ET CHAPENDU, à 20h00. Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET :

www.asaluronne.fr